



LE JOURNAL DE LA SECTION SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES SEINE ET MARNE

En colère

Le vendredi 9 juin s'est tenu la deuxième convocation du Comité Social d'Administration Local (CSAL) de la DDFiP 77.

La Directrice n'était pas présente, le CSA était donc présidé par la Directrice du Pôle Pilotage et Ressources, ainsi que par le Directeur du pôle métiers.

Vous trouverez ci-dessous la déclaration liminaire de Solidaires Finances Publiques, ainsi que le compte-rendu de cette instance.

Déclaration liminaire de Solidaires Finances Publiques 77 :

Madame la Présidente,

La colère...

La colère, c'est que ressentent les agents que nous représentons, par ailleurs désabusés.

Le contexte international n'aide pas avec la chape de plomb que représente le changement climatique et la guerre près de nos frontières. Cet environnement pèse et montre tout de même que ce monde, cette unique planète que nous partageons, tourne de travers. La recherche du profit ou l'esprit de conquête territoriale ne devrait plus avoir sa place à notre époque. Les victimes resteront toujours les mêmes, ceux qui n'ont ni le pouvoir financier, ni le pouvoir politique. Autrement dit les « sans »...

En France, les sans, comme évoqué précédemment, sont également les victimes du diktat financier et politique.

Le 6 juin, pour une 14ème journée de mobilisation, nous avons encore été nombreux à « battre le pavé » pour dénoncer la contre-réforme des retraites imposée autoritairement par un gouvernement totalement sourd à l'appel des salariés du privé comme du public. Pour rappel, plus de 90 % des salariés toujours actifs sont opposés au vol de 2 années de leur vie. Un véritable déni de démocratie amplifié par l'absence de vote à l'Assemblée Nationale. Même lorsqu'une proposition de loi invite au débat, la majorité comme le gouvernement, utilisent tous les artifices juridiques pour éviter ce vote.

Ce n'est pas le lieu de débattre sur ce sujet, mais la méthode autoritaire devrait nous interpeller de ce côté de la table comme du vôtre. Quant au hold-up de ces 2 années de vie, ça ne passe pas et risque bien de se traduire par une colère non maîtrisée...

La question salariale est également un sujet supplémentaire de colère pour l'ensemble des salariés face à une inflation insupportable, et en particulier des produits alimentaires. Il faut savoir que les travailleurs sont de plus en plus nombreux à avoir leurs comptes bancaires vides dès le 10 du mois. De nombreuses actions des salariés sont engagées dans les entreprises et il n'est pas normal qu'ils soient amenés à faire grève pour simplement réclamer leur dû.

Dans un pays, la 7^e puissance mondiale, ça questionne sur le rôle de la redistribution dans l'entreprise. Ça ne valorise par la valeur « travail » prônée par certains de nos politiques !

Et à la Fonction Publique, les fonctionnaires ne sont pas mieux lotis : une piètre augmentation de 3,5 % en juillet 2022 ne rattrape pas l'inflation de l'année et encore moins les pertes cumulées de 30 % de pouvoir d'achat depuis 10 ans. Les grilles indiciaires de la catégorie C sont tellement tassées qu'il faut attendre 12 ans (pour un Agent Administratif) pour ne bénéficier que de 2 points d'indice supplémentaires, attendre 12 ans pour... moins de 10 € d'augmentation. C'est objectivement scandaleux !!!

Et il ne faudrait pas oublier toutes les autres, les catégories B et A qui rencontrent également des difficultés, voient leur pouvoir d'achat s'éroder gravement et surtout ne correspondent plus à la rémunération de leur grade, ni à l'engagement qu'ils ont au quotidien.

Et pour travailler dans quelles conditions ? Tous les secteurs ont été bousculés par des réorganisations incessantes désorganisant les services que ce soit : dans le secteur hospitalier, dans le secteur judiciaire ou au Ministère des Finances. **À la DGFIP**, la mise en place de manière autoritaire également, du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) en est un exemple. Au final, ce sont les agents et les usagers qui trinquent et la campagne IR qui s'achève, ne fait que le confirmer. Non seulement le service public se délite mais en plus, les agents vivent des conditions de travail insupportables. **Ces réorganisations, pour Solidaires finances publiques 77, c'est du perdant-perdant.**

Et à la DGFIP, les agents ne sont pas aidés non plus par leurs dirigeants au 1^{er} rang desquels notre Ministre, Gabriel ATTAL. Et en termes de communication, il n'est pas avaro, en totale méconnaissance de la réalité des services.

Le 13 avril, après sa campagne très orientée d'« en avoir pour ses impôts », il invite l'ensemble des Français, je cite : « pour déclarer vos revenus, venez dans vos centres des impôts, ou téléphonez-leur, vous trouverez toujours quelqu'un pour vous accueillir, vous orientez, vous répondre ». Résultat : un accueil sous toutes ses formes qui explose sur l'ensemble du territoire. Nous n'avons pas compté le nombre d'articles locaux et nationaux montrant les longues files d'attente devant les centres. C'étaient incroyable et là aussi, pas la meilleure image de notre Administration !!!

C'est encore un sentiment de colère qui traverse les agents après avoir été pris en otage par cette déclaration.

Quant à la lutte contre la fraude fiscale, au-delà des doutes sur ses modalités d'application, nous pourrions nous réjouir de moyens supplémentaires.

Mais nous vous posons la question, sont-ils de réels moyens supplémentaires pour la DGFIP ou seront-ils prélevés dans les autres services, les directions locales ? Nous attendons de votre part que vous nous rassuriez au moins, sur ce point.

Et s'agissant des régimes indemnitaires, en guise de considération pour les agents, le Directeur Général reporte aux « calendes grecques » la revalorisation des régimes indemnitaires qui n'a pas bougé depuis plus d'une décennie.

Après ce panorama peu réjouissant, **évoquons la situation de la DDFIP 77** où les motifs de colère ne manquent pas également.

Une campagne IR qui se fait dans la douleur.

Il faut rappeler avant toute chose que les SIP ont connu depuis 2 ans, réorganisations (le NRP), fusion de SIP (comme à Melun) et surtout des suppressions d'emplois qui semblent sérieusement manqués dans les services.

Aussi, en plus de la campagne IR traditionnelle, les agents ont dû faire face à l'invitation de notre « cher » Ministre, aux nombreuses sollicitations de la campagne GMBI, sans oublier des décisions gouvernementales comme la « prime carburant ». Il n'est sans doute pas nécessaire que Solidaires Finances Publiques 77 vous rappelle les statistiques de la campagne IR publiées sur ULYSSE 77 avec un accueil qui explose de toute part.

Avec ce pic de charge, les agents du SIP sont dans l'incapacité de faire face. Et à la DDFIP, des moyens sont à trouver ailleurs. Tout le monde « au charbon », les EDR, les vacataires et... la division des particuliers.

Concernant la sollicitation des vacataires dans le traitement des déclarations IR, sans remettre en cause l'implication et la qualité de leur travail, mais peu formés, sans vision globale de leur travail, pour Solidaires Finances Publiques 77 ce sont des risques de contentieux qui retomberont ensuite sur les agents du SIP. En effet, embauchés pour quelques semaines, ils ne se rendront pas compte des erreurs qu'ils peuvent effectuer et qui peuvent avoir de grandes conséquences pour le contribuable.

Quant aux agents de la division des particuliers, ils sont sollicités pour le traitement des E-contact qui débordent, un travail qui cependant, ne nécessite pas la remise en cause du télétravail. Et pourtant, c'est ce qui leur arrive ! Solidaires Finances Publiques vous a interpellé sur ce recul des droits des agents et pour réponse, vous soutenez la démarche. Il est tout de même cocasse que vous remettiez en cause le télétravail alors même que vous imposez le flex-office qui repose lui sur le télétravail !!!

Les agents sont donc privés de télétravail et regroupés au sein d'une salle à la Cité pour pallier à l'insuffisance d'emploi dans les SIP.

Mme la Présidente, serait-ce désormais le sort de chaque service que de pallier aux carences d'emploi des autres services, et en plus au détriment de leur droit ? La mutualisation deviendra-t-elle la future norme ? Au-delà de la réponse attendue, il s'agit bien d'un changement de doctrine total à la DDFIP qui ne peut être sans conséquence, ne serait-ce qu'en formation.

Et il serait légitime que la colère envahisse les agents avec de telles perspectives...

Des services qui connaissent la douleur au quotidien.

C'est désormais le sort de nombreux services à la DDFIP et nous vous en avons fait part notamment lors de la Formation Spécialisée.

La Division des Opérations de l'Etat, le SGC de Chelles, la Trésorerie Amendes et nous pourrions ajouter le Service des Hôpitaux Sud Seine et Marne. Vous avez fait les pompiers et avez éteint l'incendie. Mais le feu couve...

Certes, vous les avez reçus, vous les avez entendus et pour certains d'entre eux, avez fourni des moyens complémentaires. Mais ces derniers sont précaires et ne seront pas éternels quand la charge de travail, elle, ne diminue pas.

Mais les avez-vous écoutés ? Le prochain mouvement de mutations local et les prochaines suppressions d'emplois nous le diront.

Nous vous avons demandé lors du CSAL de janvier de recevoir les agents de la Trésorerie Amendes et vous les avez accueillis pendant 2 jours, ce dont nous nous félicitons. Cependant, s'ils ont eu l'impression d'être écouté le 1er jour, ils ont la sérieuse impression de ne pas avoir été entendus le 2e. Nombreux sont ressortis amères et ont eu le fort sentiment d'avoir été instrumentalisés. On pourrait le résumer ainsi « dites-moi ce dont vous avez besoin, je vous dirai comment vous en passer », le sujet de l'emploi ayant été balayé d'un revers de main, et pourtant...

Après la Formation Spécialisée, Solidaires Finances Publiques vous alerte de nouveau sur la situation des services et sur l'insuffisance d'emplois. Les agents sont à bout et il n'est pas nécessaire d'attendre qu'un accident arrive.

Mme la Présidente, vous êtes responsable de la santé des agents au travail dans cette direction. Comme nous, vous devez constater les difficultés qui deviennent de plus en plus insurmontables du fait notamment de l'insuffisance d'emplois.

Que faites-vous ? Demandez-vous les emplois nécessaires dans l'intérêt des agents, des missions et des usagers ?

Autre point de crispation, l'accueil par le SGC de Fontainebleau.

Vous avez en effet, décidé unilatéralement d'imposer l'accueil des usagers du CFP de Fontainebleau aux agents du SGC de Fontainebleau avec en tout et pour tout, 2 jours de formations sur les questions fiscales. C'est donc une nouvelle charge de travail sans moyens complémentaires et c'est totalement contraire au propos de la DDFIP 77 lors de la mise en place du NRP où cet accueil devait être assuré par le SIP de Montereau. Ce dernier étant déjà à la peine pour y faire face, vous pratiquez, là aussi, une forme de mutualisation de l'accueil.

Les agents du SGC de Fontainebleau ont de bonnes raisons d'être en colère.

Enfin, le pompon !

Nous avons été informés d'un plan bien abouti et qui touche les Services de Publicité Foncière (SPF). Un webinaire s'est tenu le 23 mai dernier sur le thème « SPF des métropoles d'export ». Solidaires finances Publiques 77 a été surpris d'apprendre qu'un groupe de travail sur le sujet existait depuis 2021 et que les participants se réunissaient à plusieurs reprises dans l'année.

La DDFIP 77 étant exportatrice du SPF vers les Services d'Appui de la Publicité Foncière (SAPF), elle a donc activement participé à ces réunions de travail. Jamais vous n'avez évoqué ce sujet avec les représentants des personnels et Solidaires Finances Publiques 77 en ignorait l'existence.

Un véritable plan caché dans le dos des représentants des personnels et surtout des agents.

Ce qui est envisagé est tout simplement le démantèlement du SPF à la DDFiP 77 : 15 transferts d'emplois du SPF de Melun sur un effectif de 25 vers le SAPF de Guéret d'ici 2027 et 21 transferts de celui de Meaux et de son antenne Coulommiers sur un effectif de 34 vers le SAPF de Mende.

Tout est organisé, tout est orchestré toutes les années d'ici 2027. mais rien n'a été dit ni aux agents, ni à leurs représentants. Nous aurions des raisons d'être en colère.

Mme la Présidente, confirmez-vous ces perspectives ? Avez-vous l'intention d'en informer les agents, les représentants des personnels ? Le sort du SPF de Coulommiers est-il scellé ?

Les Directions ont été invitées à candidater à des expérimentations sur l'évolution des méthodes de travail dans les SPF des métropoles d'export et les SAPF. La réponse était attendue pour le 7 juin, la DDFiP 77 est-elle candidate ?

Nous pensons que les agents des SPF seront très heureux d'apprendre la nouvelle, car ils l'apprendront désormais très vite...

Et nous, représentants des personnels, nous avons toutes les bonnes raisons d'être en colère.

Malgré nos avertissements, malgré les réunions, rien ne change dans le dialogue social et Solidaires Finances Publiques 77 constate même qu'il se dégrade tant au niveau national qu'au niveau local. Certes, à la DDFiP 77, nous avons une écoute s'agissant des situations individuelles ou quelques rappels de droits mais l'ensemble des agents et nous, ne pouvons nous satisfaire de ces petites « rustines ».

Outre le sujet du SPF évoqué précédemment, la déliquescence du dialogue social est parfaitement illustrée par la mise en place du flex-office. Les différentes réunions n'ont jamais permis de discuter de son bien-fondé. Vous partiez d'un postulat que c'est bien pour les agents, mais surtout pour densifier les surfaces occupées et in fine, pour des raisons purement budgétaires. La question de l'intérêt des agents et du service public ne semble pas être votre préoccupation première.

Toujours dans ce dialogue faussé, vous évoquez à l'ordre du jour le bilan du fond d'amélioration des conditions de vie au travail. Nous vous rappelons que le processus de l'utilisation de ces fonds devait être évoqués et décidés par les représentants des personnels. Ça n'a pas été le cas en particulier pour les gourdes où notre avis n'a jamais été sollicités ni pour les achats divers pour un montant de 1 958 €.

Ces exemples ne sont pas le gage d'un dialogue social de confiance, dialogue que vous souhaitiez pourtant à votre arrivée.

Autre élément qui nuit gravement au dialogue social : l'insuffisance d'emplois.

Si le droit syndical existe dans l'intérêt des agents et nous ajouterions dans l'intérêt des usagers, il faut également le faire vivre. Les élections nous ont permis de pouvoir siéger dans les différentes instances et chacune des organisations syndicales disposent de sièges issus de ces élections. Mais compte tenu des contraintes de service et des charges de travail, il devient de plus en plus difficile pour les représentants des personnels de siéger à ces instances et quand en plus les instances se succèdent avec 3 CSAL, 1 CDAS et 3 groupes de travail sur un mois, cela devient ingérable.

Mais peut-être est-ce une stratégie souhaitée pour réduire encore plus la capacité des organisations syndicales à défendre les agents et le service public ?

Enfin, sans en faire très long, nous sommes en colère sur la procédure adoptée pour l'élection des défenseurs des agents dans les conseils médicaux.

Outre le fait d'ignorer la représentativité syndicale, tout est élaboré pour que les droits des agents à être défendu soient réduits. Ce n'est pas de votre faute, certes, mais compte tenu de l'ensemble des éléments évoqués en préalable, la tendance est clairement d'asservir les personnels de la fonction publique en réduisant de plus en plus leur droit d'être correctement défendu.

Mme La Présidente, quand nous voyons votre communication, nous avons la très forte impression que d'une part, elle est hors sol, d'autre part que vous soyez plus préoccupée par la vitrine DGFiP avec vos visites pour l'attractivité ou dans la campagne « en avoir pour vos impôts » que du sort des agents et du service public. Mais peut-être est-ce votre objectif, faire beaucoup de communication pour dissimuler les difficultés.

Mme la Présidente, nous sommes prêts pour un dialogue social riche et de qualité. Mais vous comprenez que cela ne dépend pas de nous.

Mais au-delà même du dialogue social, nous attendons surtout du concret du national comme du local au bénéfice des agents et du service public.

Nous sommes toujours prêts dans ce cadre...



Les réponses apportées à la déclaration liminaire :

Dialogue Social : il n'y aurait pas de machination...

Sur le dialogue social la présidence écarte toute volonté de vouloir le minimiser. Elle indique que les instances ont été décalées, suite à la demande des organisations syndicales nationales, de leur gel pendant les mobilisations contre la réforme des retraites. De plus des contraintes calendaires nationales ont obligé la Direction à ajouter des instances comme le CSAL dédié au conseil médical. Concernant l'agenda social du second trimestre, celui-ci sera donné aux organisations syndicales fin juin.

Solidaires Finances Publiques 77 indique que la multiplication des instances sur une courte période pose des problèmes, car les représentants du personnel peuvent également s'autocensurer du dépôt des journées d'absence pour ne pas laisser la charge de travail sur leur collègue. Avec pas moins de 8 instances cela fait au minimum 16 jours d'absence syndicale au cours du mois de juin.

Concernant nos demandes sur les sujets nationaux, la Présidente nous indique que toutes nos demandes seront remontées à la Direction Générale.

Trésorerie Amendes : bel avenir en perspective !

Au sujet de la Trésorerie Amendes, la direction nous informe que le sujet des trésoreries amendes est monté au plus haut (Elysée) car il n'y a pas que la Seine-et-Marne qui est concernée. Ces trésoreries ont été renforcées et une expérimentation d'un centre de contact dédié est en cours. En 2023 ce service est le seul du département à avoir obtenu deux créations d'emplois. Pour Solidaires finances Publiques 77, s'il est nécessaire de créer des postes, l'important est surtout d'y affecter des agents. Des chaises vides ne font pas baisser la charge de travail !

Plus particulièrement s'agissant du groupe de travail, la Direction nie toute instrumentalisation des agents. En effet, pour elle, ce « séminaire » a été construit comme tous les autres, à savoir un premier jour réservé à l'expression des besoins et un second jour réservé à l'étude de faisabilité. La Direction se dit même disponible pour revenir vers les agents s'ils en éprouvent le besoin. D'après la direction, il n'a jamais été question de ne pas évoquer la situation des emplois. En effet, elle a activement demandé à la DG le renouvellement du contrat de la contractuelle, ainsi que le recrutement d'un nouvel apprenti pour ce service. Pour Solidaires Finances Publiques 77, le recours à des contractuels, des EDR ou des apprentis n'est qu'une solution précaire. D'autant plus que pour nous les apprentis sont recrutés pour apprendre un métier et non pour pallier au manque d'effectif des services de la DDFIP 77.

Solidaires Finances Publiques 77 a ajouté que les agents de la Trésorerie Amendes étaient inquiets face à une augmentation programmée de la charge de travail notamment en lien avec les nouveaux motifs amendes lors des Jeux Olympiques de Paris 2024 et du transfert des amendes douanières. Mais pas de soucis ! Notre cher Ministre Gabriel ATTAL aurait trouvé la solution... en punissant les fraudeurs fiscaux d'exercer des travaux d'intérêts généraux dans les trésoreries amendes (communiqué de Presse du 9 mai 2023). Pour Solidaires Finances Publiques 77, le Ministre n'a jamais dû mettre les pieds dans une trésorerie amendes, il ferait mieux de participer à « Patron Incognito » dans les services de la DGFiP pour enfin prendre conscience des difficultés quotidiennes des agents.

Service de la Publicité Foncière (SPF) : de quoi demain sera-t-il fait ?

Concernant les SPF la Direction nous a indiqué que les charges de travail étaient à la baisse suite à la dégradation du marché immobilier et qu'ils sont en très bonne situation avec les effectifs actuels. À ce titre il est tout à fait normal que les SPF de Seine et Marne contribuent aux prélèvements des emplois au profit des SAPF (Service d'Appui de la Publicité Foncière). En cas de difficulté la Direction pourra toujours faire appel aux SAPF de Mendes ou de Guéret pour venir en soutien. S'agissant du « plan caché », la Direction le conteste considérant qu'ils nous en avaient informé du volume d'emploi concerné sans pour autant en donner le détail.

Aucune réponse ne nous a été apporté quant à l'avenir des SPF de Meaux et de Melun. Solidaires Finances Publiques 77 a demandé à la Direction d'anticiper ces suppressions d'emplois. Derrière les emplois il y a des agents, la moindre des choses serait de leur donner une vision de l'avenir de leur service. Sur ce point la question de l'avenir de l'antenne de Coulommiers se pose gravement.

La Direction nous a informé que la DDFIP 77 s'est portée volontaire (comme toujours) pour l'expérimentation sur l'évolution des méthodes de travail dans les SFP des métropoles d'export et les SAPF.

Campagne IR, accueil et mutualisation : de la Gestion de Ressources Humaines, tout azimuth

Concernant l'accueil, un CSAL spécifique se réunira fin juin 2023. La Direction tente de minimiser l'augmentation exponentielle de l'accueil (physique, téléphone, messagerie) pourtant mise en évidence par les statistiques publiées sur Ulysse 77. Elle ajoute que GMBI a généré une hausse d'environ 30 % de l'accueil. Si elle ne conteste pas cet afflux d'accueil, la Direction a été obligée de solliciter la Division des Particuliers pour le traitement des e-contacts qui débordaient. Elle a veillé à ce que les agents ayant le moins de connaissances en matière d'impôt sur le revenu puissent bénéficier d'une forme de tutorat avec les plus sachants, d'où la nécessité du présentiel pour ces équipes. Concernant le télétravail elle a répondu avoir veillé aux situations particulières des agents qui auraient été en difficulté avec sa suppression.

Concernant les auxiliaires, la Direction nous a indiqué que le niveau des vacataires recrutés leur permettait d'accomplir aisément les saisies simples ce qui représente une aide importante pour les SIP.

S'agissant du SGC de Fontainebleau amené à assurer l'accueil du Centre des Finances, la Direction s'est bien gardée de nous apporter une réponse, peut-être en aura-t-elle une lors du CSAL spécial accueil.

Solidaires Finances Publique 77 conteste le recul des droits en matière de télétravail. Nous trouvons cocasse que la Direction mette en place le flex-office qui repose sur le télétravail alors que ce dernier peut être remis en cause à tout moment suite à une surcharge de travail. Plus globalement l'insuffisance d'emplois conduit la direction à prendre des mesures qui d'une part remettent en cause les droits des agents et d'autre part sollicite des services pour pallier aux carences d'emplois des autres structures, à l'image de la Division des Particuliers et du SGC de Fontainebleau. Nous n'avons pas eu de réponse sur le fait que cette pratique puisse devenir une perspective, sachant que le risque de la mutualisation est de plus en plus grand compte-tenu de l'augmentation de la charge de travail et de la diminution constante des emplois.

Après une pause, Solidaires Finances Publiques 77 a estimé qu'aucune réponse n'a été apportée à l'urgence sociale que ce soit en termes d'emplois ou de rémunération. La dégradation des conditions de travail comme la détérioration du service public va s'amplifier. En colère et sans réponse sur l'essentiel Solidaires Finances Publiques 77 a quitté la séance.